

HELIOSOL®

L'éco-adjuvant pour cibler toujours juste



Produit Utilisable en Agriculture Biologique conformément aux règlements CE 834/2007 et 889/2008. Contrôle Ecocert SA F-32600.

HELIOSOL® est un éco-adjuvant des traitements de protection des plantes. Formulé à base de dérivés de pin, HELIOSOL® améliore l'efficacité des fongicides, herbicides, insecticides et régulateurs de croissance sur toutes les cultures.

CARACTÉRISTIQUES

Grâce à sa formule à base d'alcools terpéniques, HELIOSOL® améliore la qualité de pulvérisation des produits à action systémique, pénétrante ou de contact. Utilisable en agriculture biologique et conventionnelle, il est compatible en mélange avec la grande majorité des solutions de protection des plantes et des principaux engrais foliaires. HELIOSOL® sécurise vos traitements de protection avec sa mention « limitation de la dérive » et ses multiples fonctions.

- Améliore la rétention
- Favorise l'étalement
- Renforce la pénétration
- Améliore la compatibilité des mélanges
- Augmente la résistance au lessivage
- Réduit fortement la mousse
- Limite la dérive

CONSEILS D'UTILISATION ET D'USAGE

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE DE PULVÉRISATION

Bien agiter la préparation avant utilisation. Remplir la cuve du pulvérisateur aux $\frac{3}{4}$ d'eau. Verser en premier la quantité d'HELIOSOL® sous agitation dans la cuve. Verser ensuite les autres produits phytosanitaires sous agitation. Terminer ensuite le remplissage de la cuve avec de l'eau au volume requis tout en maintenant l'agitation. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application et pendant le transport.

MÉLANGES EXTEMPORANÉS ET COMPATIBILITÉS

Les mélanges extemporanés doivent être mis conformément à la réglementation en vigueur. Effectuer un test de compatibilité préalablement à tout nouveau mélange. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR ET GESTION DES FONDS DE CUVE

Avant chaque application, nettoyer soigneusement pour s'assurer qu'il ne reste aucun résidu de la préparation précédente. A la fin de chaque application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rame, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire et en utilisant un produit de nettoyage adapté.

ÉLIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à une autre entreprise habilitée pour l'élimination des déchets dangereux.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

TABLEAU DES USAGES

Culture de référence	Type de bouillie	Spécificité	Dose homologuée cultures hautes	Dose homologuée cultures basses	Dose homologuée sans spécification
Toutes cultures	fongicide	Mention « limitation de la dérive » - Pour produit à action systémique, pénétrante et de contact	-	-	0,2L/hl (base 1000L/ha)
Toutes cultures	insecticide	- Mention « limitation de la dérive » - Pour produit à action systémique, pénétrante et de contact	-	-	0,2L/hl (base 1000L/ha)
Toutes cultures	herbicide	- Mention « limitation de la dérive » - Pour produit à action systémique, pénétrante et de contact	-	-	0,5L/hl
Toutes cultures	regulateurs de croissance	- Mention « limitation de la dérive » - Pour produit à action systémique, pénétrante et de contact	-	-	0,5L/hl

ACTION PIN décline toute responsabilité concernant l'utilisation d'HELIO SOL® aux autres usages non décrits dans le tableau des usages.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Porter les protections individuelles préconisées pour l'utilisation de la préparation associée.

COMPOSITION

665 g/l

d'alcools terpéniques

100 %

d'origine végétale

EC

concentré emulsionnable

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide limpide jaune clair

Odeur : Pin

pH à 20°C : 5,5 à 7,5

Solubilité dans l'eau : Dispersable facilement.

Stabilité : Stable jusqu'à -10°C

Biodégradabilité : Facilement biodégradable selon la méthode OCDE 301F

HOMOLOGATION

AMM France : 7200313

Usage : Adjuvant pour bouillies herbicides, fongicides, insecticides et régulateurs de croissance

Doses homologuées :

- Herbicides et régulateurs de croissance : 0,5 L/hL
- Fongicides et insecticides : 0,2 L/hL

Mention « limitation de la dérive »

DRE : 24 heures

DAR : selon les préparations phytopharmaceutiques associées

ZNT aquatique : 5 mètres. Respecter la ZNT des préparations phytosanitaires associées.

Ecotoxicité : Non classé

Redevance sur pollutions diffuses : 0€/L

CONDITIONNEMENT ET DONNÉES LOGISTIQUES



**BIDON
DE 5L**

Code Article : 3143
Gencod : 3 519220 031437
Recyclage : ADIVALOR



**JERRYCAN
DE 20L**

Code Article : 3144
Gencod : 3 519220 031444
Recyclage : ADIVALOR



**FÛT
DE 120L**

Code Article : 3145
Gencod : 3 519220 031451
Recyclage : ADIVALOR

MENTIONS LÉGALES

ACTION PIN – ZI de Cazalieu – CS 60030 - 40260 CASTETS – Tél : 05 58 55 07 00 – www.action-pin.fr. HELIOSOL®, AMM n° 7200313. Composition : 665 g/l alcools terpéniques. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter la fiche produit sur www.helioterpen.fr. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Détenteur d'homologation : ACTION PIN. HELIOSOL® est une marque déposée d'ACTION PIN.



ATTENTION. EUH208 Contient du dipentène. Peut produire une réaction allergique. EUH401 Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement. H319 Provoque une irritation sévère des yeux. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Eliminer le contenu / récipient par un collecteur ou un organisme agréé. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau ou supérieure si les conditions d'emploi de la préparation associée le nécessitent.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez : <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**